

Mer 03	Jeu 04	Ven 05	Sam 06	Dim 07	Lun 08
					
13 / 27	15 / 20	12 / 19	12 / 21	13 / 18	11 / 18
1 / 9	4 / 22	0 / 1	1 / 2	1 / 2	0 / 0

## Cette semaine :

- **Données météorologiques**
- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Vers de la grappe**
- **Cicadelle verte**
- **Flavescence dorée**
- **Mesures agro-écologiques**
- **Divers**

## Stades phénologiques

La floraison s'achève sur les parcelles les plus tardives. Le stade nouaison est atteint sur la majorité des parcelles. Les situations les plus précoces de Gamay et Chardonnay sont au stade "petit pois".

Par rapport à l'année dernière une avance de trois semaines est toujours observée. Nous serions en tendance sur une année plus précoce que 2011.

Stade "nouaison" Fer Servadou



## DONNEES METEOROLOGIQUES

La semaine passée a été sèche et ensoleillée. Le 1er juin, 3 mm ont été relevés sur le secteur de Cunac. Pour la semaine à venir les perturbations vont se succéder, une dégradation orageuse est annoncée dans la soirée du mercredi 3 juin.

## MILDIOU

### Analyse de risque

#### Observations:

Une nouvelle sortie de taches sur feuilles a été observée sur les témoins non traités. Il est relevé 1 à 20% de feuilles atteintes et de 4 à 20% de grappes, le maximum est observé sur le TNT de Peyrole.

Au vignoble de nouveaux symptômes sur feuilles sont ponctuellement signalés sur les secteurs de Lagrave, Couffouleux, Cadalen, Técou et Lisle sur Tarn..., ils sont rares sur les grappes. Globalement le niveau d'attaque est faible, le vignoble est peu impacté.

#### Modélisation:

Avec les conditions sèches de la semaine dernière, aucune contamination de masse n'a été modélisée, sur l'ensemble des secteurs. La pression exercée par le mildiou poursuit sa baisse, le cumul nécessaire pour engendrer des nouvelles contaminations de masse est compris entre 5 et 40 mm, selon les secteurs.

Les symptômes observés en fin de semaine dernière sont issus des contaminations de masse du 10 au 14 mai. Des sorties sur grappes sont encore attendues.



### Préconisations

De nouvelles taches sont observés, la dégradation orageuse annoncée cette semaine peut engendrer des contaminations. Restez vigilants, surveillez l'évolution des prévisions météorologiques, intervenez avant les pluies, si vous êtes en fin de rémanence ou si lessivage.

#### Produits de contact, strictement préventifs:

\* Spécialités à base de cuivre: Bouillie bordelaise RSR NC, cuivre 3,75kg/ha (5

applications maximum).

\* Lutiram, Polyram DF, métirame de zinc, 2kg/ha (3 applications max)

\* Dithane Néotec, Penncozeb WP, mancozèbe, 2kg/ha (4 applications max) **CMR, ZNT=50m**

#### Systémiques strictement préventifs:

\* Slogon, Sillage, Chaoline, fosétyl/métirame, 4kg/ha (3 applications max)

\* Mikal Flash, foséty-al/folpel, 4 kg/ha (6 applications max), **CMR**

\* Rhodax Express, fosétyl/mancozèbe, 4kg/ha (4 applications max), **CMR, ZNT 50m**

\* Enervin, Privest, amétoctradine/métirame-zn, 2,5kg/ha (2 applications max)

\* Profiler, Hudson Pro fluopicolide/fosétyl, 3kg/ha (1 application max)

\* Mildicut, Ysayo, Kenkio dissodium phosphonate /cyazofamide, 4,5L/ha (3 applications max)

\* Redeli, phosphonate de disodium, 2,5L/ha (3 applications max) + contact **biocontrôle**

\* Etonan, LBG01F34, phosphonate de potassium, 4L/ha (5 applications max) + contact **biocontrôle**

#### Utilisation en pack:

\* Zorvec Zelavin, oxathiapiproline, 0,4l/ha (2 application max)

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

**Données optidose : 80% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h)**

#### Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie.

## A retenir

Un risque de contamination est possible lors des prochaines pluies.

## BLACK-ROT

## Analyse de risque

**Observations:**

Une nouvelle sortie de symptômes est visible cette semaine, essentiellement dans les témoins non traités. Les symptômes peuvent être de forte intensité sur feuilles (coup de fusil), quelques rares grappes sont touchées.

Au vignoble des sorties sur feuilles sont également signalées, sur des parcelles déjà impactées.



Black-rot, symptôme en coup de fusil

**Analyse de risque:**

La "nouaison" marque la période de sensibilité maximale des grappes, elle est atteinte sur la majorité des parcelles. La semaine s'annonce perturbée, un risque de contamination est possible. Les symptômes observés cette semaine sont issus des contaminations du 10 au 14 mai.

## Préconisations

**Une dégradation orageuse est annoncée, un risque de contamination est possible. Soyez vigilants en présence de symptômes sur feuilles. Intervenez avant les pluies sur l'ensemble des parcelles**

Privilégiez la polyvalence des produits.

**Produits de contact**

\* *Polyram DF, Lutiram, métirame Zn, 2kg/ha* (3 applications max)

\* *Dithane Néotec, Penncozeb WP, mancozèbe, 2kg/ha* (4 applications max) **CMR, ZNT 50m**

**Produits systémiques**

\* *Rhodax Express, fosétyl Al/mancozèbe 4kg/ha* (4 applications max), **CMR, ZNT 50m**

\* *Enervin, Privest, amétoctradine/métirame-zn, 2,5kg/ha* (2 applications max)

**Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.**

\* *Bogard, difénoconazole, 0,2L/ha* (2 applications max)

\* *Lidal, Concorde, tétraconazole, 0,3L/ha* (2 applications max). Attention au mélange Enervin+Lidal

\* *Formose, tébuconazole, 0,3L/ha*, (2 applications max), **CMR**

\* *Mayandra, tébuconazole, 0,4L/ha*, (3 applications max), **CMR**

\* *Ecrin Pro, fenbuconazole, 1,5Lha* (2 applications max)

\* *Safran, tétraconazole/fenbuconazole, 0,4L/ha* (3 applications max)

**Spécialités à base d'Amidoxime**

\* *Dynali, Rocca, Conydia, cyflufenamid/difénoconazole, 0,5L/ha* (2 applications max)

**Spécialités à base de SDHI**

\* *Luna Xtend, fluopyram/trifloxystrobine, 0,2L/ha* (2 applications max)

**Spécialités à base de strobilurines:**

\* *Natchez, trifloxystrobine, 0,125kg/ha* (2 applications max)

\* *Stroby DF, krésoxym méthyl, 0,2kg/ha* (2 applications max), **CMR**

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

**Alternatives**

Mise en oeuvre de la prophylaxie:

élimination des sources

d'inoculum présentes sur

les baies momifiées et

les rameaux.

**A retenir**

Sensibilité maximale au stade "nouaison".

## OIDIUM

## Analyse de risque

**Observations:**

Cette semaine pas d'évolution, aucun nouveau symptôme n'est recensé, même dans les témoins non traités. Au vignoble la situation est saine.

**Stade de sensibilité:**

La période de sensibilité maximale est en cours, un risque de contamination est possible jusqu'à "fermeture de la grappe".

## Préconisations

**Intervenez sur l'ensemble des parcelles, des contaminations sont possibles. Soyez vigilants sur les parcelles sensibles.**

\* Spécialités à base de soufre, *Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha* (dose homologuée), *6 kg/ha* (dose conseillée) ; *Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha* (dose homologuée), *5L/ha* (dose conseillée).

Le nombre d'application maximum est de 12 pour Héliosoufre, elle est de 8 pour les autres spécialités à base de soufre.

**Spécialités à base de Benzophénone.**

\* *Vivando, Algèbre, métrafénone, 0,2L/ha* (2 applications max)

**Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.**

\* *Lidal, Concorde, tétraconazole, 0,25L/ha* (2 applications max). Attention au mélange Enervin+Lidal

\* *Formose, tébuconazole, 0,4L/ha*, (2 applications max), **CMR**

\* *Mayandra, tébuconazole, 0,5L/ha*, (3 applications max), **CMR**

\* *Score, difénoconazole, 0,2L/ha* (2 applications max)

\* *Ecrin Pro, fenbuconazole, 1,5Lha* (2 applications max)

\* *Safran, tétraconazole/fenbuconazole, 0,4L/ha* (2 applications max)

**Spécialités à base d'Amidoxime**

\* *Dynali, Rocca, Conydia, cyflufenamid/difénoconazole, 0,5L/ha*, (2 applications max)

**Spécialités à base de SDHI**

\* *Luna Xtend, fluopyram/trifloxystrobine, 0,2L/ha* (2 applications max)

**Alternative**

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

Faire un effeuillage, favorise l'insolation et l'aération des grappes, l'oidium est sensible aux UV.

**A retenir**

Protégez les parcelles jusqu'au stade "fermeture de la grappe".

## VERS de la GRAPPE

## Analyse de risque

**Observations**

Des glomérules sont encore observés, sur les parcelles les plus tardives. Sur les parcelles ayant atteint le stade nouaison, il est trop tard pour observer les glomérules. Un premier papillon d'eudemis a été piégé ce début de semaine sur le secteur de Florentin.

Eulia: le vol de la G2 se poursuit. Les captures peuvent être significatives, jusqu'à 30 papillons sur le secteur de Gaillac.

**Analyse de risque**

En G1, le nombre de glomérules relevé indique une forte pression eudemis sur certains secteurs.

Glomérule sur inflorescence

Seuil de nuisibilité: 50 à 80 glomérules pour 100 inflorescences.  
(Avec confusion sexuelle: 5 à 10 inflorescences avec au moins un glomérule pour 100 inflorescences).

## Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager pour le moment. Soyez vigilants en G2 sur les parcelles où le comptage des glomérules indique un dépassement de seuil. Un traitement devra être placé sur les oeufs en G2.

Pensez à relever les pièges.

**Alternatives**

La confusion est une méthode de biocontrôle.

**A retenir**

Relevez les pièges.

## CICADELLE VERTE

## Analyse de risque

**Observations:**

Des larves et des adultes sont observées sur le vignoble. Dans la majorité des situations le seuil d'intervention n'est pas atteint.

**Analyse de risque:**

La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires.

Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100 feuilles.

Larve de cicadelle verte



## Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager, si vous n'êtes pas

au seuil. La gestion de ce ravageur peut être couplée avec les traitements obligatoires contre le vecteur de la flavescence dorée.

\*Klartan smart, Mavrik smart tau fluvalinate, 0,3L/ha (2 applications max), ZNT 50m. Mention abeille  
\*Jokari, Flanker, acrinathrine 0.2L/ha (2 applications max), CMR, ZNT 50m

\*Karaté zéon, Karate Xflow, lambda-cyhalothrine 0.125l/ha (2 applications max), ZNT 50m  
\*Decis protech, deltaméthrine 0,830L/ha (3 applications)

**Alternatives:**

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle, qui doivent se faire dès l'apparition des premières larves.

\*Sokalciarbo wp, Baikal kaolin, 10kg/ha (4 applications max)

\*Argibio, Kaolinite, 10kg/ha (produit normé NFU engrais)

**A retenir**

Surveillez vos parcelles.

## FLAVESCENCE DOREE

## Analyse de risque

**Observations:**

Cette semaine, on signale une augmentation des populations larvaires sur le vignoble. Des larves de L1 sont encore observées, la majorité sont au stade L2.



Larve de cicadelle de la flavescence dorée



Premiers symptômes, 25/05/2020

## Préconisations

Les dates de traitement ont été fixées par la DRAAF. **Le T1 est en cours, il est à réaliser entre le 1er et le 15 juin, et le T2 15 jours plus tard.**

Des traitements réalisés groupés entre vigneron d'un même secteur permettront d'améliorer l'efficacité.

\*Judoka, Country gold, esfenvalerate, 0,3L/ha (3 applications max). Mention abeille

\*Klartan smart, Mavrik smart tau fluvalinate, 0,3L/ha (3 applications max), ZNT 50m. Mention abeille  
\*Jokari, Flanker, acrinathrine 0.2L/ha (2 applications max), CMR, ZNT 50m

\*Karaté zéon, Karate Xflow, lambda-cyhalothrine 0.125l/ha (2 applications max), ZNT 50m  
\*Decis protech, deltaméthrine 0,50L/ha (3 applications)

**Attention:** épamprer les parcelles avant l'application, pour que les larves soient présentes dans la végétation et touchées par le traitement.

**A retenir**

La période de traitement est en cours.

## MESURES AGRO-ÉCOLOGIQUES

### **L'enherbement sous le rang: conduite simplifiée, qui permet de préserver les sols et favorise la biodiversité.**

Cette technique est encore au stade expérimental, afin d'étudier l'impact technico-économique de la méthode. L'enherbement sous le rang est une alternative au désherbage chimique et il peut également permettre d'éviter les contraintes liées au désherbage mécanique. Il est utilisable en agriculture biologique. Le couvert enherbé est entretenu uniquement par la fauche. Il permet de protéger les sols contre l'érosion, de maintenir le taux de matière organique et de préserver la biodiversité.

#### **Mise en oeuvre**

Les tests d'enherbement sous le rang sont conduits soit avec la flore naturelle de la parcelle, soit avec un semis d'espèces disponibles sur le marché (espèce unique ou en mélange).

- L'enherbement naturel présente des facilités de mise en place. Mais au fil des ans la pression exercée par les adventices augmente et elles peuvent à terme entrer en concurrence avec la vigne. Selon les espèces présentes la concurrence peut être plus ou moins importante.

- Le semis est une solution pour pallier aux insuffisances de la flore de la parcelle. Elle peut être trop concurrentielle ou pas assez, avoir une végétation trop élevée ou une faible couverture du sol.

L'enherbement semé permet de mieux contrôler l'alimentation en eau et en azote, par le choix d'espèces adaptées.

#### **Choix des espèces**

L'espèce ou le mélange choisi devra avoir un développement aérien faible afin de limiter le nombre de tonte, une bonne couverture au sol et ne pas trop concurrencer la vigne.

Les exemples ci-dessous permettent de limiter le développement des adventices et se montrent moyennement concurrentiels.

- \* graminées pérennes peu poussantes:

Fétuque rouge, fétuque ovine, koelerie, dactyle....

- \* légumineuses source d'azote et contribuant à

enrichir le sol:

Trèfle fraise (attention implantation difficile), trèfle blanc nain, lotier...

#### **Implantation et entretien**

Le travail du sol avant l'implantation peut être réalisé avec des outils interceps classiques, il doit être soigné. Quant au semoir, il est possible de le réaliser (auto-construction) avec des éléments simples disponibles sur le marché.

La tonte sous le rang se heurte à la problématique de l'approche de la souche, comme le travail du sol interceps.

Il existe des tondeuses à lame ou à fil qui sont adaptées à l'inter rang. Avec ces matériels, le passage au plus près des souches n'est pas sans risque, il peut engendrer des blessures.

Les brosses sont moins agressives pour les souches, elles agissent sur la végétation par abrasion au sol. Elles peuvent être polyvalentes herbe/pampres. Les brosses sont plus adaptées pour entretenir un enherbement naturel, un couvert semé pourra être endommagé.

Pour maîtriser un enherbement naturel ou semé, 2 à 3 passages par an sont nécessaires.

#### **Incidence sur la qualité et le rendement**

L'enherbement sous le rang génère une concurrence avec la vigne (éléments minéraux et eau). Avec cette technique pour gérer le stress hydro-azoté, il est préférable de conduire l'inter rang en pratiquant un travail du sol léger, un engrais vert et/ou une fertilisation.

L'enherbement sous le rang qu'il soit naturel ou semé entraîne une réduction du rendement, de la vigueur et aussi une diminution de la teneur en azote assimilable des moûts,

Par contre on note l'augmentation des teneurs en sucres et polyphénols et une amélioration de l'état sanitaire.

Cette technique peut être intéressante sur des parcelles avec un potentiel de rendement élevé, ou pour des AOC avec un objectif de faible rendement très valorisés. L'enherbement sur le rang sera une solution pour limiter la vigueur et améliorer la qualité.

Les travaux d'évaluation de la technique se poursuivent, avec entre autre l'expérimentation d'espèces rasantes nécessitant moins d'entretien.

## DIVERS



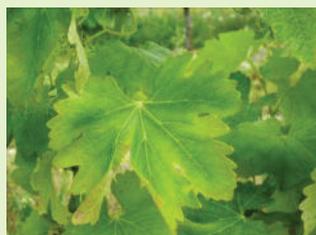
**Botrytis:** Des symptômes de pourriture pédonculaire sont encore observés au vignoble. **Il est trop tard pour intervenir, le stade "chute des capuchons floraux" (stade A) est dépassé. La prochaine application se fera au stade "fermeture de la grappe". Les interventions sont à limiter aux parcelles sensibles et à historique.**

Privilégier la prophylaxie: maîtrise de la vigueur, aération des

grappes, effeuillage et gestion du rique vers de la grappe.

L'effeuillage à la nouaison permet de limiter le développement du botrytis, il doit être réalisé côté soleil levant pour éviter les risques de brûlures.

**Carences:** des symptômes de carence en potasse et chlorose ferrique sont observés sur le vignoble (attention lire les notices des foliaires utilisés, car certains sont fortement déconseillés pendant la période de la floraison).



Carence en potasse



Chlorose ferrique



**Galles à phylloxera:** présence de galles signalées au vignoble.

**Apoplexies:** les symptômes sont fréquents sur le vignoble.



**Erinose:** cette semaine apparition de nouveaux symptômes sur les parcelles.

Prochain bulletin le 09 juin

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie ([www.occitanie.chambre-agriculture.fr](http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr)). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs  
BP 89 – 81003 ALBI Cedex  
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09  
Email : [accueil@tarn.chambagri.fr](mailto:accueil@tarn.chambagri.fr)  
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,  
Marie Laure MURATET  
[v.vigues@tarn.chambagri.fr](mailto:v.vigues@tarn.chambagri.fr) – 06.61.99.57.86  
[t.massol@tarn.chambagri.fr](mailto:t.massol@tarn.chambagri.fr) – 07.86.17.86.03  
[ml.muratet@tarn.chambagri.fr](mailto:ml.muratet@tarn.chambagri.fr) \_ 07.80.56.95.60

